

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement Séance ordinaire du lundi 13 novembre 2023 Résolution: CA23 22 0324 Motion sur la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles, le 6 décembre Considérant que depuis 1981, du 25 novembre au 10 décembre, des hommes et des femmes de partout à travers le monde unissent leur voix pour dénoncer les actes de violence dont sont victimes les femmes; Considérant qu'en 1991, le 6 décembre a été institué par le Parlement du Canada Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes à la suite du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal où 14 jeunes femmes ont été assassinées, le 6 décembre 1989, parce qu'elles étaient des femmes; Considérant que le 6 décembre marque le 34e anniversaire de la tragédie de la Polytechnique; Considérant que la Ville de Montréal a proclamé le 6 décembre Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles; Il est proposé par Benoit Dorais appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin, Craig Sauvé et Alain Vaillancourt ET RÉSOLU : Que le conseil d'arrondissement invite le personnel de l'Arrondissement et la population du Sud-Ouest à arborer le ruban blanc, symbole de la non-violence sous toutes ses formes. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 10.08 Benoit DORAIS Sylvie PARENT Maire d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 15 novembre 2023